

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 35 (1897)
Heft: 10

Artikel: Une vengeance
Autor: Barancy, Jean
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-196125>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

fait faire des grimaces et il ne cesse de demander à Allah de lui envoyer la mort.

Tous ceux qui liront ce petit récit vont jeter la pierre au premier homme, qui, seul, est responsable de la longueur de notre vie, dont chaque jour nous avons à nous plaindre. Et pourtant, tout au fond de leur cœur, dans un petit coin où ils n'aiment pas qu'un regard étranger pénètre, j'ai la persuasion qu'il y a cette pensée : « Pourvu que, après les trente années qui m'appartiennent légitimement, je puisse profiter encore de celles de l'âne, de celles du chien, et même de celles du singe ! »

C.-R.-C.

Une vengeance.

Morelles est un joli village que j'affectionne particulièrement, et vous feriez comme moi si vous connaissiez sa petite église, un bijou ciselé, son vieux château aux murs noirs, moussus et crevasés, et surtout l'emplacement même du village, qui, accroché comme par miracle au flanc de la montagne, semble un nid tombé de je ne sais où.

Dans ce coin que les géographes ne mentionnent pas, habitait, il y a quelques années, un pauvre bûcheron et un riche fermier.

Tout le monde dans le pays connaissait le vieux Pierre et sa misérable hutte sur la lisière du bois, et, qu'on le rencontrât l'échine courbée sous le poids d'un fardeau ou la hache levée sur le tronc d'un arbre, chacun le saluait au passage d'un bonjour amical.

C'était un brave homme qui n'aurait point, comme on dit, fait du mal à une mouche, et qui, ayant passé les trois quarts de sa vie dans la solitude des forêts, conservait, malgré son grand âge, un cœur candide et bon.

Tout le monde connaissait aussi le fermier Michel Mérieux. On ne l'estimait guère, celui-là, et on ne l'aimait pas davantage !

Autant le premier restait jovial, serviable et franc, autant l'autre devenait de plus en plus avare et taciturne. Ajoutez à cela qu'il était superstitieux comme pas un, et vous saurez à quoi vous en tenir sur son compte.

Il aimait l'or avec passion, avec frénésie, et tout moyen lui paraissait propre à augmenter ses écus ; il va sans dire qu'il n'en dépensait pas un inutilement.

On ne le voyait jamais au cabaret, il ne donnait jamais un sou aux pauvres qui, le dimanche, lui tendaient la main à la sortie des offices, et le voyageur affamé pouvait bien frapper à sa porte en quête d'un morceau de mie ou d'un verre de vin, sa porte ne s'ouvrait point et son cœur non plus.

Pourtant, je vous l'ai dit, Michel Mérieux était riche.

Il passait avec raison pour le plus gros fermier de l'endroit et même des environs. Il possédait des vignes, des champs de blé et de grandes prairies dont il vendait cher le fourrage.

Et tout le monde se demandait à qui reviendrait cette fortune chaque jour augmentée et si parcimonieusement conservée, puisque le fermier était veuf, qu'il n'avait pas d'enfant et qu'on ne lui connaissait point de famille.

Quelle étrange idée eut donc le pauvre bûcheron d'aller emprunter de l'argent à Michel Mérieux.

Je sais bien qu'une fois, dans le temps, Michel lui avait dit, à la suite d'un service rendu :

— Quand tu auras besoin de moi, ne te gêne pas, un service en vaut un autre...

Maintenant, il avait besoin de lui, et, bien qu'il sût à quoi s'en tenir sur l'avarice sordide du vieux, il alla bonnement lui rappeler sa promesse avec la naïveté qui le caractérisait.

— Tu me sortiras d'un grand souci, dit-il ; mon garçon m'écrira qu'il est malade, et il me demande un peu d'argent. Je n'en ai point pour le moment, mais, vers la fin d'octobre, j'abattrai un côté du bois, rapport au chemin qu'on doit tracer, et je te rendrai alors les écus que tu me prêterais aujourd'hui.

— Je n'ai point d'écus à prêter, répondit le fermier. Les temps sont durs pour tout le monde, aussi bien pour moi que pour les autres.

Le bûcheron haussa les épaules.

— C'est que tu ne veux pas, dit-il, car tu gagnes gros d'argent, et tu n'es jamais à court. Tu m'aurais pourtant tiré d'un grand souci !

— Je ne veux pas, que je te répète.

— Alors, continua le bûcheron, c'est que tu ne te souviens plus de ce que tu m'as dit un jour : « Un service en vaut un autre, et quand tu auras besoin de moi... »

— Bast ! c'est bien ancien ce que tu me rappelles là !

— Oui, oui, je sais ; mais, tout de même, j'exposais ma vie en te sortant de la maison de Jacques, où tu passais la nuit, et qui flambait pendant que tu dormais... Ce n'est point un reproche au moins, je ne l'en ai jamais parlé et je ne commencerais pas aujourd'hui, si ce n'était pour te rappeler ta promesse. Car, vois-tu, mon fl est malade, et il compte sur moi... à ton tour, c'est un fier service que tu me rendrais.

Et il ajouta tout bas, comme s'il avait honte de cette insistance :

— Tu lui sauverais la vie peut-être. Moi... j'ai bien exposé la mienne pour toi...

— La vie ! la vie ? grommela Michel Mérieux ; quand je prête, c'est mon argent que j'expose !

Et il ne prêta pas.

Un autre eut pitié du pauvre bûcheron qui, pour la première fois, connut, sinon la haine, du moins la rancune.

Il chercha à se venger de Michel sans cependant lui faire du mal, sans lui nuire. et, après avoir mûrement réfléchi, il partit une nuit que la lune argentait comme une aube, et se dirigea vers l'un des champs du riche fermier.

C'était en mars, et l'herbe pointait à peine. Tout au plus voyait-on à la cime des arbres quelques bourgeons grêles, mais la nature s'appêtait déjà à se montrer pimpante et radieuse au premier appel du printemps.

Le bûcheron s'en fut au milieu des champs et là, à l'aide seulement d'un bâton, il traça au milieu des blés qui lèveraient bientôt de légers sillons de formes irrégulières et bizarres, jeta quelque chose dans ces sillons, les recouvrit de terre et s'en retourna ensuite tranquillement chez lui.

La nuit suivante, il recommença cette même opération dans un autre champ de blé, et encore deux nuits de suite, c'est-à-dire dans chaque terre de Michel Mérieux.

Et le matin, bien certain de n'avoir point été vu, le bûcheron reprenait son travail dans les bois, au-dessous des nids qui commençaient à jaser.

La saison fit prospérer le froment et les fleurs, et voici que, du matin au soir, il y eut une caravane de gens de Morelles, et même de tous les villages environnants, allant regarder l'étrange phénomène qui se passait dans les champs du fermier Mérieux.

Celui-ci, malade depuis quelque temps, ne se doutait de rien.

Aussi quelle ne fut pas sa surprise de voir un matin qu'il sortit pour la première fois, ce mot accusateur, tracé en gigantesques lettres de... fleurs au milieu de ses blés : « *Avare !* »

Oui, les marguerites, ces jolies fleurs qui parlent si doucement aux amoureux, se dressaient toutes sur leurs tiges et accusaient le vieil Harpagon.

— Avare ! lui dirent encore les bluets dans son autre champ.

— Avare ! répétèrent les coquelicots en lettres sanglantes.

Et les gens qu'il rencontrait disaient à haute voix :

— Avare ! avare !

Jusqu'au soir il lui sembla voir devant ses yeux et entendre bourdonner à ses oreilles le terrible mot.

Qu'est-ce que cela signifiait ? Comment cette accusation, d'abord chuchotée à voix basse par ceux qui le connaissaient, surgissait-elle de ses blés ?

Était-ce parce qu'il refusait d'en donner une gerbe aux pauvres du pays ?

Comme il n'avait point la tête bien solide, ça faillit le rendre fou.

— Tu ne t'en défendras plus maintenant, lui dit le bûcheron, qui, justement vient le voir ce jour-là. Pour que les fleurs, dont l'âme est compatissante, osent te braver ainsi à la face du ciel, il faut vraiment que tu sois coupable.

— Je... ne suis point avare.

— Oh ! oh ! tu es seul de cet avis. Après tout, ça te regarde. S'il t'arrive quelque malheur après ça...

— Un malheur ! interrompit le fermier, tu crois que...

— Ecoute donc ! Il y a, tu le sais bien, un *jeteur* de sorts dans le pays. Encore qu'on ne l'ait point vu, c'est sûr tout de même qu'il existe... Moi, pour con-

jurier le mauvais destin, je sais bien ce que je ferais.

— Que ferais-tu donc ?

— Je n'irais point par quatre chemins. Pour cette année, je donnerais tout l'argent du froment à la caisse des pauvres de la commune.

— Jamais ! trouve autre chose.

— Non, c'est le seul moyen, j'en réponds. Les lettres repousseront en même temps que les blés tant que tu ne seras pas décidé.

— Comment le sais-tu ?

— Ça va de soi ; réfléchis, puisque le sort est jeté sur tes champs.

Bref, il l'influença si bien qu'il réussit à le persuader, et pour la première fois de sa vie, Michel Mérieux fit une largesse aux malheureux.

Tout le monde commenta cette bizarre aventure, et chacun le fit à sa manière.

Seul, le rusé bûcheron sut à quoi s'en tenir, lui qui, pendant les claires nuits de mars, s'en fut semer, dans les champs du fermier, des graines de marguerites, de bluets et de coquelicots, sans être vu, si ce n'est par les étoiles, ni entendu, si ce n'est par un grillon.

Jean BARANCY.

En chemin de fer.

Un député de Lyon, M. Fleury-Ravarin, rapporteur des conventions de chemin de fer, a adressé dernièrement, au ministre des travaux publics, la réclamation suivante :

« Pour s'assurer la possession exclusive de leur compartiment, certains voyageurs trouvent habile de disséminer leurs bagages sur les banquettes afin de laisser croire aux personnes qui se présentent après eux qu'il n'existe plus de place libre. Cette petite supercherie est extrêmement désagréable pour les voyageurs qui arrivent peu de temps avant le départ des trains. Le personnel des gares se trouve dans l'impossibilité absolue de vérifier si les places marquées sont réellement prises. »

André Balz, du *XIX^e Siècle*, qui cite ces lignes, ne peut les approuver, estimant qu'on ne peut mettre en doute le droit de marquer sa place en chemin de fer, droit incontestable de celui qui a pris la peine d'arriver à la gare une demi-heure avant les autres. Du reste les instructions des compagnies, — en France du moins — sont formelles à cet égard et d'accord avec la jurisprudence des tribunaux. En chemin de fer, comme au théâtre, comme au concert, on a le droit absolu, entre des places également libres, de choisir la meilleure et de la garder, pourvu, bien entendu, qu'on soit arrivé bon premier. Et ce droit ne nous paraît pas seulement légitime, mais précieuse surtout pour les faibles, pour les enfants, pour les femmes, pour les malades. La doctrine contraire, c'est le triomphe du plus fort ou du plus agile, c'est la querelle et le pugilat s'installant à demeure sur les quais d'embarquement au départ de tous les trains.

Après avoir ainsi critiqué la réclamation du député de Lyon, sur ce point, le chroniqueur que nous citons reconnaît qu'il y a en effet des gens égoïstes dont l'idéal est de s'installer à tout prix et bien à leur aise, avec leur famille ou leurs amis, afin d'être en wagon comme chez eux.

« Vous est-il arrivé quelquefois, dit-il, de monter la nuit, en cours de route, dans un compartiment de première ou de seconde classe ? Aux vagues lueurs de la lampe tamisées par le petit écran bleu soigneusement rabattu, vous apercevez noyées sous un flot de châles ou de couvertures, des formes indécises dont vous ne pouvez, dans la pénombre, déterminer l'âge, le sexe ou la nationalité. Mais si vous avez le malheur de chercher à vous asseoir, même en vous faisant tout petit, le tas grogne et gronde sourdement jusqu'à ce qu'il éclate. Pour un rien, on vous jetterait par la portière.

» Car celui ou celle que vous avez dérangés